

LE JEUDI 3 DÉCEMBRE 1992

(15)

Le Sous-comité de la Voie maritime du Saint-Laurent du Comité permanent des transports se réunit à huis clos à 10 h 15, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Ken Atkinson (*président*).

*Membres du Sous-comité présents* : Iain Angus, Ken Atkinson, Girve Fretz, Len Gustafson et Stan Keyes.

*Aussi présents* : Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement : John Christopher, attaché de recherche; David Cuthbertson, consultant.

Conformément au paragraphe 108(1) du Règlement ainsi qu'à l'ordre de renvoi adopté par le Comité permanent des transports le 25 février 1992, le Sous-comité examine certaines questions relatives à la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands lacs.

Le Sous-comité examine son projet de rapport.

Il est convenu,—Que le projet de rapport, modifié, soit adopté et que le président le soumette au Comité permanent le plus tôt possible.

Il est convenu,—Que le titre du rapport soit : «L'avenir de la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs».

Il est convenu,—Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Sous-comité demande au gouvernement de déposer, dans les 150 jours, une réponse au rapport.

Il est convenu,—Que le Sous-comité engage un réviseur pour assurer la concordance des versions française et anglaise, et que la rétribution ne dépasse pas 1 000 \$.

Il est convenu,—Que le président soit autorisé à apporter au rapport les changements de forme jugés nécessaires à la rédaction et à la typographie, sans en altérer le fond.

À 11 heures, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Sous-comité*

Marc Toupin